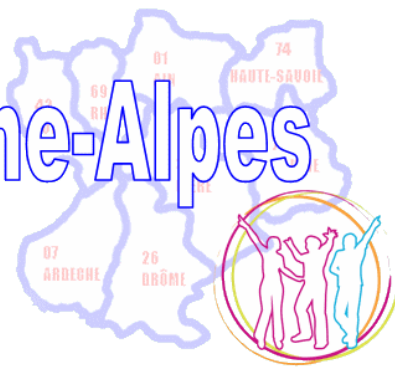




CER Rhône-Alpes
info



JUIN 2017

L'UNSA assume ses choix !

Lors de la séance plénière du CER du 30 mai 2017, CGT et SUD-rail, **sans en informer l'UNSA, et en s'exprimant « au nom de l'ensemble des élus du CER »**, ont soumis au vote une délibération demandant le report de la mise en œuvre du projet ESV et un éventuel recours du CE auprès du Tribunal de Grande Instance.

Pour information, une expertise a déjà été réalisée en ICCHSCT en février 2017 concernant cette réorganisation.

Ce recours n'aurait PAS pour effet de prolonger le délai dont dispose le CE pour rendre son avis et engendrerait des frais juridiques conséquents et imputables au CER !!

Pour ces raisons, l'UNSA a fait le choix de voter CONTRE cette délibération.

Par ailleurs, compte tenu :

De la suppression d'établissements et de la suppression d'emplois

De la perte de repères fonctionnels

De la désertification de certaines zones géographiques

Des risques psycho-sociaux créés par ce projet,

qui s'ajoutent aux désorganisations déjà réalisées depuis plusieurs années,



L'UNSA avait fait le choix de voter CONTRE le projet ESV mais la décision unilatérale de la CGT et de SUD rail n'a pas permis aux élus UNSA de rendre un avis négatif concernant cette réorganisation.

Pour rappel :

L'entreprise nous impose sa vision actuelle avec la mise en place des Etablissements de Services Voyageurs (ESV).

Les ESV constituent le rassemblement de différentes entités au sein d'un même établissement dédié à un produit, TER ou Voyages. Par conséquent, il regroupe la vente, l'escale et les trains.

C'est la mort de deux Etablissements : ECT Lyon et ECT Chambéry !

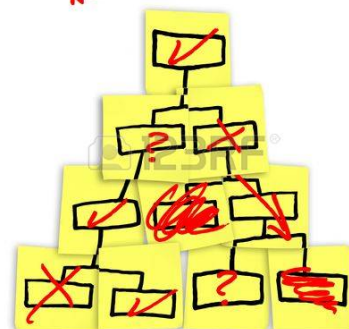
Les nouveaux établissements sont :

RE-ORG CHART

- Nœud Ferroviaire Lyonnais (NFL) : 1 Entité TER NFL
- ESV Rhodanien : Etablissement TER
- ESV Alpes : Etablissement TER
- ESV TGV : Etablissement Voyages

Au global, l'effet emploi est de - 10 postes.

L'effet social de ces réorganisations est important.



Pour l'UNSA Ferroviaire, l'entreprise DOIT favoriser le retour des créations temporaires en EMPLOIS PERENNES.

Cette mise en place vient diminuer les frais de structure mais pour l'UNSA elle vient surtout briser des modes de fonctionnements et des métiers existants !!

Pour l'UNSA, les dernières restructurations ne sont pas stabilisées (Fusion des Régions et Création du NFL) **et certaines organisations de travail n'ont aucun sens sur le papier comme sur le terrain.** Il est INTOLERABLE que des dysfonctionnements perdurent !!

Cette restructuration concerne les sièges d'établissement. Mais il ne faut pas minimiser l'inquiétude de la ligne managériale qui va être fortement et durablement sollicitée, l'éloignant de son cœur de métier. **Et c'est sans compter l'impact que cela aura sur tous les agents !!**

Pour l'UNSA Ferroviaire, une présence terrain renforcée reste une priorité.

Cette mise en place génère une explosion de situations différentes en termes de ressources humaines, avec son lot de pertes de repères individuels et collectifs.

La création des ESV, c'est encore un agrandissement des périmètres et une organisation concentrée exclusivement à LYON où toutes les décisions se prennent avec un manque de vision du terrain. Les préoccupations quotidiennes des cheminots deviennent lointaines.

Pour l'UNSA Ferroviaire, cette augmentation des périmètres augmente les risques psychosociaux et déstabilise l'équilibre vie privée / vie professionnelle. C'est pourquoi nous avons demandé que la bi-localisation en bureaux partagés et le télétravail soient étudiés à chaque fois qu'un agent concerné par cette réorganisation en fera la demande.

Enfin, l'UNSA Ferroviaire a demandé un REX sur la mise en place des ESV pour fin 2017, ainsi qu'un Comité de suivi CHSCT.

L'expertise syndicale



UNSA-FERROVIAIRE RHÔNE-ALPES
45, rue Saint Geneviève • 69006 LYON
40 54 06 • Tél : 04 78 92 92 27
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

UNSA-FERROVIAIRE ALPES
37, chemin de la Rotonde • 73000 CHAMBÉRY
572.772 • Tél : 04 79 69 51 33
ur.chambery@unsa-ferroviaire.org